

ALES'Y EN COVOITURAGE : 5 LIGNES OUVERTES SUR ALÈS AGGLOMÉRATION

Le système de covoiturage public, expérimenté par Alès Agglomération depuis fin 2019, se déploie à travers cinq axes en étoile traversant 25 communes et convergeant vers Alès. Découvrez ce mode de déplacement : les conducteurs sont indemnisés et les passagers n'ont rien à payer.

Le covoiturage made in Alès Agglo, c'est du transport en commun individualisé. Un moyen de mailler certains territoires ruraux où les lignes de bus ne peuvent pas être rentables et de proposer aux habitants, là où les bus passent, un cadencement supérieur ou des horaires décalés.

Les covoitureurs circulent sur une ligne définie et les covoiturés se positionnent à des arrêts matérialisés. Ils se mettent en relation grâce à application mobile dédiée. L'expérimentation concluante menée depuis décembre 2019 entre Saint-Jean-du-Gard et Alès a permis d'améliorer le fonctionnement et de mettre en service, depuis le 27 septembre, cinq axes en étoile convergeant vers Alès.

90 % des déplacements réalisés sans passager

Aux départs de Saint-Jean-du-Gard, de Branoux-les-Taillades, de Bessèges, de Saint-Julien-de-Cassagnas et de Brignon, ces cinq lignes, qui traversent 25 communes, sont aptes à capter l'intérêt d'un grand nombre de Grand-Alésiens : 470 000 déplacements par jour sont comptabilisés sur le territoire ; 80 % de ces déplacements sont effectués en voiture, dont 90 % en "autosolisme" (sans passager). Autant dire, du gâchis... Pour rendre l'offre de covoiturage public encore plus attractive, le Syndicat mixte des transports du bassin d'Alès (SMTBA) a prévu une indemnisation pour les conducteurs (lire l'encadré ci-dessous), mais aussi une gratuité du service pour les passagers.

Combiner le covoiturage avec les autres modes de transport

Les cinq axes de covoiturage sont jalonnés d'aires de stationnement ou d'arrêts de bus pour aider les conducteurs et les passagers à se rejoindre, mais aussi pour faciliter les pratiques combinant covoiturage et transports publics : « *Je crois beaucoup au développement de l'intermodalité, une façon de se déplacer grâce à plusieurs modes de transports* », indique Christophe Rivenq, à la fois président d'Alès Agglomération et du SMTBA. Inscrite dans les premiers chapitres du Projet de territoire, cette ambition de mobilité plus propre et plus durable d'Alès Agglomération se conjugue à la nécessité de faciliter les déplacements quotidiens des habitants du territoire.

À terme, 5 axes de covoiturage public supplémentaires seront encore créés pour composer un maillage complet de lignes totalement intégrées au réseau Ales'Y et complémentaires des lignes régulières de transport public. Le développement du



covoiturage pourrait permettre d'ici cinq à six ans de diviser par deux le nombre de voitures individuelles circulant au quotidien sur Alès Agglomération.

www.alesy.fr



Les 5 premières lignes de covoiturage public traversent 25 communes et proposent 35 points d'arrêt.

Comment ça fonctionne ?

- Téléchargez l'application "Ales'Y en covoiturage" sur votre smartphone et inscrivez-vous gratuitement. L'appli permet aux covoitureurs de proposer des trajets et aux covoiturés de réserver leur transport. Téléchargement gratuit sur
- Les conducteurs reçoivent une rétribution allant jusqu'à 1,50 € par passager et par trajet.
- Le service est totalement gratuit pour les passagers.
- Après la réservation d'un trajet, covoitureurs et covoiturés se rejoignent directement sur l'une des 35 aires de covoiturage identifiées sur le réseau Ales'Y.